

Séance du 21 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le 21 mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Julien MOUCHEBOEUF,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	17	17
		Pour : 17
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Nathalie CHATEFAU, Claude NEREAU, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Marie BERNARD, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Marc LIONARD et Simone ARAMET

Procuration(s) :**Etaï(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
13 mars 2023

Etaï(en)t excusé(s) :

Claire RAMBEAU-LEGER et Ludovic GIRARD

Date d'affichage
22 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

22 mars 2023

et publication du

22 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Christophe METREAU

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorerie de MONTLIEU LA GARDE à la clôture de l'exercice.

Monsieur Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 21 mars 2023

Le Maire Monsieur Julien MOUCHEBOEUF

